

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.  
Les manuscrits non insérés seront rendus.

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

**PARTIE OFFICIELLE**

Par Ordonnance du 27 février 1905, la Médaille d'honneur de 2<sup>e</sup> classe est accordée au sieur Donat-Joseph Galli, homme d'équipe à la gare de Monaco.

ALBERT I<sup>er</sup>

PAR LA GRACE DE DIEU  
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu les Ordonnances des 6 et 9 juillet 1892, sur la protection des sources d'eau potable;  
Vu la délibération approuvée du Comité des Travaux publics en date du 9 juillet 1892;

**Avons Ordonné et Ordonnons :**

ARTICLE PREMIER

La limite Ouest du périmètre de protection de la source de Larvotto, précédemment délimitée par le vallon des Moulins, est remplacée par une ligne droite partant de l'angle Nord de la villa des Lotus, sur le boulevard des Moulins, et aboutissant à la mer, en passant par l'angle Sud des bâtiments Crovetto, en bordure du boulevard des Bas-Moulins, conformément au plan joint à la présente Ordonnance.

ART. 2.

Sont applicables aux fosses d'aisances des constructions nouvelles à établir dans le nouveau périmètre ainsi défini, les prescriptions de la délibération approuvée du Comité des Travaux publics du 9 juillet 1892.

ART. 3.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Avocat Général et Notre Gouverneur Général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Palais, à Monaco, le vingt-huit février dix-neuf cent cinq.

ALBERT.

Par le Prince :  
Le Secrétaire d'Etat,  
ED. DE LATTRE.

ALBERT I<sup>er</sup>

PAR LA GRACE DE DIEU  
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

**Avons Ordonné et Ordonnons :**

ARTICLE PREMIER

Les dispositions de l'article 203 de l'Ordonnance sur la police générale, en date du 6 juin 1867, sont abrogées et remplacées par les dispositions suivantes, à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1905.

Le produit des amendes qui ne dépassent pas la somme de 7 francs appartiendra, pour la moitié, à la Trésorerie Générale, et, pour l'autre moitié, au Bureau de Bienfaisance; et le produit des amendes au-dessus de la somme de 7 francs appartiendra, pour deux tiers, à la Trésorerie Générale et pour le tiers restant au Bureau de Bienfaisance.

ART. 2.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Avocat Général et Notre Gouverneur Général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Palais, à Monaco, le premier mars dix-neuf cent cinq.

ALBERT.

Par le Prince :  
Le Secrétaire d'Etat,  
ED. DE LATTRE.

Le Prince, par Ordonnance du 1<sup>er</sup> mars 1905, a accordé l'exequatur à M. Lucien Barbarin, accrédité en qualité de Vice-Consul du Mexique dans la Principauté.

Par Ordonnance du même jour, M. Achille Nef, directeur de la Société Chorale l'*Avenir*, de Monaco, est autorisé à porter les palmes d'Officier d'Académie, qui lui ont été conférées par S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes de la République Française.

PARTIE NON OFFICIELLE

**Echos et Nouvelles**

DE LA PRINCIPAUTÉ

LL. AA. SS. le Prince Albert et le Prince Héritaire, accompagnés de M. Sauerwein, aide de camp, sont allés, jeudi dernier, rendre visite à Leurs Altesses Royales le Prince Ferdinand de Bulgarie et à la Princesse Clémentine de Saxe-Cobourg et Gotha à Menton.

Le samedi 4 mars, LL. AA. RR. le Prince Ferdinand de Bulgarie et le Prince Philippe de Saxe-Cobourg et Gotha, accompagnés du Comte de Bourboulon, grand chambellan de la Cour, de M. de Chevremont, secrétaire du cabinet et du lieutenant Jostow, officier d'ordonnance, sont venus déjeuner au Palais de Monaco.

A mesure qu'approche la date de notre prochain meeting des canots automobiles, le monde maritime et sportif se préoccupe de plus en plus de

cette belle manifestation qui, après le premier succès de l'an dernier, est du plus haut intérêt pour la Principauté. Non seulement l'Exposition et les courses seront, par la qualité et la quantité des bateaux engagés, beaucoup plus importantes que celles du meeting de 1904, mais encore nous aurons, cette année, la surprise de plusieurs nouveautés convenues et d'ores et déjà acceptées par M. Camille Blanc, l'actif et dévoué président du Comité d'organisation qui est l'âme de cette merveilleuse entreprise.

C'est ainsi qu'on annonce que la télégraphie sans fil va être ici appliquée à nos courses de canots automobiles. On sait que, pendant la célèbre Coupe America, le public est tenu sans cesse au courant par les ondes herziennes. Ce système, employé pour la première fois en Europe pour des courses maritimes, sera, bien certainement, si tout se présente comme on l'espère, l'une des grosses curiosités du meeting.

On a décidé également de mettre à l'étude un projet de chronométrage sous-marin pour la course du mille marin et du kilomètre, de façon à obtenir, sur un seul appareil, montre-chronomètre, les trois déclanchements : départ, passage au point 1832 et au point 2852. Pour la première fois, on aurait ainsi les temps vraiment officiels et rigoureux en mer.

Il a été décidé également d'étudier un lâcher monstre de 4.000 ou 5.000 pigeons, qui a été arrêté en principe. Ce lâcher aurait lieu dans la rade à l'arrivée de la Coupe du Prince de Monaco, et chaque pigeon voyageur emporterait le résultat dans les 4.000 ou 5.000 localités.

Le spectacle serait merveilleux, dans notre baie splendide et ensoleillée, de ce lâcher monstre animant l'atmosphère de 8.000 battements d'ailes. Le rédacteur en chef des *Sports*, M. Georges Prade, qui est, on le sait, secrétaire du comité d'organisation, a longuement entretenu M. Camille Blanc de ce programme. M. Camille Blanc, président de l'International Sporting Club, qui a réellement créé en France ce sport et cette belle industrie, l'a assuré qu'on ferait tout pour que le meeting de 1904, dont le succès n'a pas encore été égalé, soit éclipsé de loin par celui de 1905.

Nous en acceptons volontiers l'augure !

Le célèbre compositeur Mascagni, dont le Théâtre de Monte Carlo va créer l'œuvre nouvelle, *Amica*, est arrivé depuis quelques jours pour en surveiller et diriger les études et les dernières répétitions. On sait que la partition d'*Amica* a été écrite sur un livret français de M. Paul de Choudens, livret qui a été ensuite traduit en italien. La première représentation, qui est attendue avec impatience dans le monde des arts, en sera donnée sous le haut patronage de S. A. S. le Prince Albert, en spectacle de gala, le 16 mars, à l'occasion et au profit de la fête de charité annuelle du Comité de bienfaisance de la Colonie Italienne.

Cette fête de charité ne saurait manquer, avec cet attrait artistique exceptionnel, et aussi avec

tous les concours précieux mis à la disposition des organisateurs par l'Administration de la Société des Bains de Mer, d'obtenir un éclatant et retentissant succès. Les dons les plus généreux ont déjà été envoyés en grand nombre au Comité, et, d'autre part, on vend en quantité considérable les billets de la loterie dont le profit sera un des importants éléments de la recette destinée à secourir tant d'intéressantes misères.

Par permission gracieuse de S. A. S. le Prince, un sermon de charité, qui a été suivi d'une quête fructueuse, a été prononcé dimanche matin en l'église Saint-Charles par M<sup>gr</sup> Lacroix, évêque de Tarentaise, en faveur des victimes d'une catastrophe qui a désolé récemment le village de Montagny, en Savoie. L'éminent prédicateur, qui est un des membres les plus jeunes et les plus éloquents de l'épiscopat français, a ému profondément son auditoire. La cérémonie qui était présidée par S. G. M<sup>gr</sup> du Cured, évêque de Monaco, avait attiré à l'église Saint-Charles un grand nombre de fidèles, parmi lesquels beaucoup de familles de notre colonie étrangère.

Selon sa louable habitude, M. Foccart, propriétaire à Monte Carlo, a remis à M. le Secrétaire particulier de S. A. S. le Prince, la somme de cinquante francs pour les pauvres de la Principauté.

M. Gompers, joaillier à Monte Carlo, a remis à S. Exc. le Gouverneur Général, pour les malheureux, une somme de deux cent cinquante francs, répartie comme suit :

Bureau de Bienfaisance de Monaco.....	100 fr.
Œuvre de Saint-Vincent-de-Paul.....	50 »
Sœurs gardes malades du Bon-Secours.....	50 »
Sœurs gardes malades du Saint-Rosaire.....	50 »

L'intérêt artistique que présente toujours les Concerts Classiques de Monte Carlo a été encore plus grand que de coutume, jeudi dernier, par suite du concours apporté à cette séance par une jeune cantatrice, M<sup>lle</sup> Donalda, qui a ravi l'auditoire par le charme et la puissance de sa voix. Les morceaux que cette artiste de grand avenir a chantés ont témoigné chez elle d'une science vocale remarquable. Successivement on l'a acclamée après l'air d'*Iphigénie en Aulide* de Gluck, la chanson de *Chérubin* et le grand air de Suzanne des *Noces de Figaro* de Mozart. Voilà pour M<sup>lle</sup> Pauline Donalda une audition qui est d'un heureux présage pour la carrière brillante qui s'ouvre à peine devant elle.

Au même Concert Classique, M. Léon Jehin a supérieurement dirigé plusieurs œuvres également admirables : la *Symphonie pastorale* de Beethoven qu'on ne se lasserait d'entendre ; puis un curieux et savant poème symphonique (*Sur la mer lointaine*) de M. Léon Moreau ; et encore la célèbre et impressionnante *Danse Macabre* du maître Saint-Saëns ; enfin la toujours éblouissante ouverture du *Tannhauser* de Wagner.

Au coquet petit théâtre du Palais des Beaux-Arts, les matinées n'ont pas été, ces jours derniers, moins variées ni moins attrayantes que les précédentes. On s'y est particulièrement amusé au spectacle spirituellement comique d'une des meilleures fantaisies humoristiques de M. Courteline, *le Client sérieux*, qui a été enlevée avec une verve étourdissante par MM. Maurice Lamy, Brunais, Poudrier et de Lormel. On a fort admiré, d'autre part, dans le *Rêve du Peintre*, pantomime délicieuse, et dans diverses danses historiques ou étrangères, les exquises ballerines de l'Opéra de Paris : M<sup>lles</sup> Chasles, Urban, Keller, Piron et Bounot, dont le charme et le talent ont été longuement applaudis.

Un charmant concert, qui s'est terminé par une sauterie des plus animées, a eu lieu jeudi soir au Théâtre des Variétés. Cette fête de famille avait été organisée par la Société de l'*Estudiantina Monégasque*, et sa réussite a fait le plus grand honneur aux membres du bureau qui en avaient pris l'initiative et en ont assuré le succès.

A l'occasion des fêtes du Carnaval, les coupons de retour des billets d'aller et retour, délivrés à partir du 4 mars, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 8 mars 1905.

Dans ses audiences des 28 février 2 et 3 mars 1905, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Chatellet Marius-Edmond, né à Paris, le 17 septembre 1862, journaliste, sans domicile fixe, 8 jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Soldatencow Basile, né à Moscou (Russie), le 27 juin 1879, officier de marine, demeurant à Monaco, 100 francs d'amende ;

Et Fournet Jean, né à St-Etienne (Loire), le 4 septembre 1886, mécanicien, demeurant à Nice, 50 francs d'amende, tous deux pour infraction à l'Ordonnance sur les voitures automobiles ;

Estienne Théophile, né à St-Savurin (Bouches-du-Rhône), le 25 septembre 1861, cultivateur, sans domicile fixe, 48 heures de prison pour mendicité.

#### THÉÂTRE DE MONTE CARLO

Mardi 7 mars : *Faust*.

Jeudi 9 : *Méphistofélès*.

Samedi 11 : *La Damnation de Faust*.

Dimanche 12 : en Matinée, *Méphistofélès*.

Jeudi 9 Mars 1905, à 2 heures 1/2 précises

#### 16<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. LÉON JEHIN

avec le concours de M. HUGO HEERMANN, violoniste

1. *Egmont*, ouverture..... Beethoven.
2. *Concerto en ré majeur* (pour violon et orchestre)..... Brahms.  
A. Allegro non troppo. — B. Adagio non troppo. — C. Allegro giocoso.  
M. Hugo HEERMANN.
3. Ouverture pour le drame de *Faust*..... R. Wagner.
4. *Le Tasse « Lamento e Trionfo »*, poème symphonique..... Liszt.
5. *Adagio* (pour violon et orchestre)..... Mozart.  
M. Hugo HEERMANN.
6. *Le Carnaval à Paris*, rapsodie..... Svendsen.

#### TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mercredi dernier, 38 tireurs ont pris part au *Prix de Menton* (27 m.) ; il a été gagné par MM. A. Zichy et H. Grasselli, 9 sur 9 ; troisième, M. Roberts, 8 sur 9.

La poule a été gagnée par MM. le comte Althann, chevalier d'Ydewalle, Asplen.

Le *Deuxième Prix supplémentaire* (handicap) a été gagné, jeudi, par MM. Rincon Gallardo (22 m.) et R. Gourgaud (25 m.), 8 sur 8 ; troisième, M. Asplen (21 m.), 7 sur 8.

Les autres poules ont été gagnées par MM. de Stoppani, Openshaw, lord Butler, Spalding.

Vendredi, 35 tireurs ont pris part au *Prix de Garavan* (handicap) ; il a été gagné par MM. de Stoppani (26 m.) et R. Gourgaud (25 m.), 18 sur 18 ; la troisième place a été partagée entre MM. le comte Althann (26 m.) et Watson (29 m.), 17 sur 18.

La poule a été gagnée par MM. de Stoppani, Moncorgé, Roberts.

Le *Troisième Prix supplémentaire* (de série), a été gagné, samedi, par M. Spalding, 6 sur 6 ; les deuxième et troisième places ont été partagées entre MM. Suthery et H. Thonier, 5 sur 6.

Les autres poules ont été gagnées par MM. le comte de Taillis, A. Ginot, Journu, H. Thonier.

Mercredi 8 mars. — *Prix de Laghet* (hand.), 3,000 fr.  
Vendredi 10 mars. — *Prix du Cap Martin* (handicap), 1,000 francs.

Lundi 13 mars. — *Prix du Cap Saint-Jean*, 1,000 fr.

## La Vie Artistique

LA SAISON LYRIQUE A MONTE CARLO

REPRÉSENTATIONS D'OPÉRAS

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE

S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

PREMIÈRE SEMAINE DU CYCLE DE LA TRILOGIE DES "FAUST"

28 Février. — LA DAMNATION DE FAUST, légende dramatique en quatre actes et cinq tableaux, de Hector Berlioz, adaptée à la scène par M. Raoul GUNSBURG.

Distribution : Marguerite, M<sup>lle</sup> FARRAR ; Faust, M. ROUSSELIÈRE ; Méphistofélès, M. RENAUD ; Brander, M. CHALMIN ; Premier buveur, M. GIRERD ; Deuxième buveur, M. PAILLARD ; Troisième buveur, M. ARMAND. — Chef d'orchestre : M. LÉON JEHIN.

Berlioz, Boïto et Gounod ont fait les grandes soirées de la semaine dernière : *la semaine des « Faust »* !

Et c'est une idée lumineuse, dans un but artistique des plus heureux, que de produire, l'un après l'autre, ces trois chefs-d'œuvre : *la Damnation de Faust, Méphistofélès et Faust* !

M. Raoul Gunsbourg, à qui revient l'honneur d'avoir adapté à la scène l'œuvre étonnante de Berlioz, se devait à lui-même une pareille satisfaction. En se la donnant, il nous a offert le plus beau régal d'art qu'on puisse rêver. Le rapprochement de ces trois représentations était, en outre, un rapprochement des trois *Faust*, ce qui a permis au public de juger avec plus de facilité des développements différents donnés au même sujet par le génie de trois grands compositeurs.

C'est *la Damnation de Faust* qui a ouvert la série de cette intéressante trilogie lyrique.

On sait quel est le fond légendaire du célèbre drame de Goethe, et l'on connaît aussi à l'heure actuelle la partition de Berlioz, dont nous avons précédemment parlé dans ce journal. Ce n'est donc plus le cas d'en faire l'objet d'une nouvelle analyse, d'étudier de nouveau en détail une œuvre que tous les esprits fervents de haute musique admirent aujourd'hui sincèrement, en dépit des détracteurs impitoyables qui, pendant de longues années, s'obstinèrent à n'en vouloir point reconnaître les qualités théâtrales.

Depuis que M. Raoul Gunsbourg s'obstine de son côté à proclamer la puissance dramatique de cette œuvre, tout en la démontrant par d'éclatantes représentations, son immense succès à Monte Carlo dément d'une manière absolue qu'elle ne soit accessible qu'à une élite et que le grand public ne soit pas à même d'en apprécier la valeur.

Mais le grand public du littoral en a tellement senti les sublimes beautés qu'il attendait avec impatience cette éblouissante reprise de *la Damnation de Faust*, aux merveilles de laquelle il avait été initié dans ce même théâtre, grâce à d'opiniâtres efforts.

Ce même public accourait en foule, mardi dernier, à la continuation de son apothéose. Et son émotion fut immédiate : il battit des mains, pendant toute la soirée, à l'œuvre immortelle de Berlioz et aux excellents artistes auxquels en avait été confiée la délicate interprétation.

M. Rousselière, artiste nouveau pour Monte Carlo, mais bien connu du public étranger qui a salué déjà ses triomphes, personnifie admirablement le héros de Goethe qu'est Faust, dont on ne saurait mieux exprimer les sentiments. Et sa voix superbe y fait merveille. Aussi le succès du puissant ténor a-t-il été fait de tout l'enthousiasme de la salle.

M. Renaud, dans le rôle de Méphistofélès fut, encore une fois, grand parmi les grands. Les spectateurs ont été unanimes à reconnaître son art incomparable dans l'incarnation de ce génie du mal, dont l'allure mordante et sardonique ne pourrait mieux s'inspirer de l'idée du grand poète allemand. Il y a été acclamé, avec M. Rousselière, au cours de la scène où Méphistofélès condamne Faust, dans la *Chanson de la puce* et après la sérénade railleuse qui fait trembler de peur Marguerite : « Devant la maison » — « de celui qui t'adore ».....

Et c'est après cette caractéristique sérénade en mouvement de valse, que l'auditoire, ému au delà de toute expression, a rappelé et acclamé M. Renaud plus que nous ne pourrions le dire.

M<sup>lle</sup> Farrar, une Marguerite idéale, a été couverte de fleurs et d'applaudissements. De son exquise voix de soprano et de son geste sobre et délicieusement ingénu, elle a su mettre en relief la douce et touchante personnalité de Marguerite. Rappelée dans le second duo avec Faust, puis, au troisième acte, après la romance du Roi de Thulé, elle fut à plusieurs reprises saluée d'une longue ovation à la fin du monologue du dernier acte.

Dans le rôle épisodique de Brander, M. Chalmin a été d'une expression on ne peut plus originale. La *Chanson du rat*, qu'il souligne de façon tout à fait personnelle, lui a été redemandée.

Les chœurs, admirablement stylés, ont contribué par leur animation exceptionnelle, à la parfaite réussite de la soirée.

L'exécution orchestrale, sous la conduite de M. Léon Jehin, fut de tout point supérieure. Le ballet aérien, fort bien réglé par M<sup>me</sup> Heidenreich, a eu un très vif succès.

Mise en scène somptueuse avec les décors magnifiquement artistiques de M. Visconti et les merveilleuses projections lumineuses de M. Frey.

2 Mars. — MÉPHISTOFÈLES, opéra en trois actes et huit tableaux, d'Arrigo Boïto.

Distribution : Marguerite-Hélène, M<sup>lle</sup> CALVÉ ; Marthe-Pantalis, M<sup>me</sup> DESCHAMPS-JEHIN ; Faust, M. BASSI ; Méphistofélès, M. Chaliapine ; Wagner, M. ARMAND ; Nérée, M. BORIE.

Saluons ici une fois de plus l'œuvre d'Arrigo Boïto, déjà couronnée de retentissants succès sur les scènes principales du monde entier. Elle remplissait, jeudi, la deuxième soirée du cycle de la *Trilogie des Faust*.

Nul n'ignore qu'à l'instar de Berlioz et de Gounod, c'est à la célèbre tragédie de Goëthe que Boïto, librettiste et compositeur à la fois, emprunta son sujet. Il ne serait pas facile d'examiner, en quelques mots que nous pouvons placer ici, cette sorte d'épopée, faite de sentiments humains et de mysticisme. Contentons-nous de constater qu'elle a dû offrir au musicien une très forte inspiration pour qu'il en soit arrivé à donner à sa partition, si riche d'émotion et d'envolée, un intérêt continu autant que profond, et au poète, des situations dramatiques exceptionnellement saisissantes.

L'attrait principal qui nous attache aux situations particulières de cet ouvrage émane d'abord du sujet lui-même, où l'on voit l'homme se livrer anxieux à la recherche de la pierre philosophale et de cette heure de paix que la science est impuissante à lui donner.

La lutte entre la science et la foi : le point de départ de tout le drame est là.

Nous ne pensons pas qu'il soit utile d'énumérer les pages saillantes de *Méphistofélès*. Nous en avons déjà fait l'objet d'une analyse détaillée, il n'y a pas longtemps, à cette même place. Elles font, du reste, partie d'un tout qui appartient au patrimoine de l'Art et dont nous ne voudrions nullement détacher un fragment, sans qu'il fût placé convenablement en lumière.

Tout réformateur qu'il soit, Arrigo Boïto n'a pas oublié que toute réforme ne doit pas s'affranchir complètement du passé. C'est pourquoi il a respecté les glorieuses traditions de ses maîtres ; et c'est ainsi qu'il nous charme par la suavité de ses mélodies, auxquelles il ajoute une intense expression dramatique.

Hâtons-nous de dire que l'orchestre, sous la direction de M. Léon Jehin, a été impeccable, et l'œuvre nous est apparue, grâce à lui, avec toutes ses beautés, toutes ses violences et toutes ses tendresses.

De l'interprétation, nous n'enregistrerons que des qualités supérieures en citant :

M<sup>lle</sup> Calvé qui, dans le double rôle de Marguerite et d'Hélène, a triomphé, suivant son habitude, en faisant valoir son admirable tempérament drama-

tique et sa voix exquise, surtout dans la scène tragique de la prison pendant laquelle toute la salle était frissonnante, tant la grande artiste l'a impressionnée par ses accents sincères et ses attitudes poignantes ;

M. Chaliapine qui, dans la composition du personnage écrasant de Méphistofélès, a fait applaudir une voix chaude et d'une étendue extraordinaire, ainsi qu'un jeu de comédien stupéfiant ;

M. Bassi, dont on a beaucoup apprécié l'intense sentiment artistique et le charme d'une voix bien timbrée et magistralement conduite ;

M<sup>me</sup> Deschamps-Jehin qui a mis son grand talent coutumier et le magnifique métal de sa voix au service des rôles de Marthe et Panthalis.

Dans les surprenantes trouvailles d'une mise en scène éblouissante et pittoresque, on a admiré tout particulièrement les superbes tableaux de l'enfer et de la Grèce antique, qui vraiment font honneur à M. Visconti pour les compositions décoratives, et à M. Eugène Frey pour les jeux de lumière.

Les amateurs de belle musique ont passé à cette seconde soirée, consacrée au cycle des *Faust*, quelques heures délicieuses pour lesquelles il nous faut remercier la Direction artistique du Théâtre de Monte Carlo, à qui nous devons déjà une pareille bonne fortune.

4 mars. — FAUST, opéra en cinq actes, musique de Charles Gounod.

Distribution : Marguerite, M<sup>lle</sup> FARRAR ; Siébel, M<sup>lle</sup> DOMENECH ; Marthe, M<sup>lle</sup> GIRERD ; Faust, M. ROUSSELLIÈRE ; Méphistofélès, M. CHALIAPINE ; Valentin, M. BOUVET ; Wagner, M. ANANIAN.

La première semaine du Cycle de la Trilogie des *Faust* s'est brillamment terminée, samedi soir, par la première représentation du *Faust* de Gounod.

Encore une fois, M. Raoul Gunsbourg a droit à notre reconnaissance pour avoir réalisé cette triple manifestation d'art grandiose, et aussi pour le choix des artistes auxquels il en a confié le soin.

En portant sur la scène la conception poétique de Goëthe, Gounod en a conservé autant qu'il l'a pu, la profonde idée d'origine.

Nous n'avons pas à nous étendre, cette fois, sur un ouvrage aussi populaire que celui dont il s'agit, auquel l'esprit fin et élevé du maître donne toute la mesure de son inspiration géniale. Disons seulement que, malgré la marche du temps qui, à notre époque de lumière, empêche le diable lui-même de rajeunir tout ce qui vieillit, un charme enveloppant se dégage toujours de cette œuvre méditative que le musicien fit évocatrice de foi en même temps que de voluptés profanes.

S'il nous fallait citer des pages de la partition de *Faust*, si poétique et colorée, il nous faudrait les citer toutes. La clarté y brille partout et l'art s'y manifeste dans la recherche d'une pensée heureuse.

Malgré, disons-nous encore, les préoccupations d'une partie de la critique, *Faust* fut bientôt compris, aimé et demandé du public. Aussi, depuis la date de sa création — 3 mars 1869 — que de fois a-t-il fait en triomphant le tour du monde !

A propos de cette création, M. Carvalho fait connaître une anecdote qui n'est pas sans intérêt. M<sup>er</sup> Ségur, qui avait assisté dans une loge grillée aux études préparatoires, témoigna le désir d'entendre, dans son entier, l'œuvre de son ami Gounod. On allait précisément organiser une séance spéciale pour la censure. C'était une séance *fermée*, à laquelle le prélat pouvait assister sans inconvénient.

M. Carvalho raconte : « Le jour même, M. Planté, le censeur, m'avertit qu'il avait une communication à me faire. — Le maître (le ministre), dit-il, m'a fait demander ce matin, et m'a chargé de vous faire savoir que la scène de la Cathédrale ne peut pas être conservée. Nous sommes fort mal avec la Cour de Rome, si j'ose m'exprimer ainsi, il ne faut pas nous exposer à des observations de sa part. Dites-le bien à Gounod, et qu'il s'arrange pour cela. Mais, en revanche, lâchez la main à la *gaudriole*.

— Mais quelle place trouvez-vous dans *Faust* pour la *gaudriole* ?

— Enfin, le maître l'a dit ! »

M. Carvalho était, naturellement, fort troublé. L'idée lui vint de faire parler à M<sup>er</sup> Ségur, dont il savait l'opinion à ce sujet.

« — La scène de la cathédrale ?

— Oui Monseigneur ! Ne craignez-vous pas que la cour de Rome ?... Ne vaudrait-il pas mieux de la couper ?

— La couper ! Gardez-vous en bien. C'est superbe ! Je voudrais que les théâtres fussent remplis de scènes pareilles. »

M. Planté dut fuir, paraît-il, à toutes jambes, et on n'entendit plus parler de la coupure de la scène de la cathédrale.

En résumé, *Faust* reste toujours un opéra des plus intéressants, plein de vie, de couleur et d'imagination, sans qu'il soit nécessaire de lui infliger des coupures.

L'interprétation, en ce qui concerne l'orchestre et les chœurs, mérite des éloges sans réserves. Quant aux acteurs, les nommer, c'est faire honneur au théâtre de Monte Carlo :

M<sup>lle</sup> Farrar, comédienne remarquable et chanteuse exquise, s'est appliquée, dans la personnalité touchante de Marguerite, à donner à sa voix de savantes demi-teintes pour en masquer l'ampleur dans les scènes de tendresse. Mais quelle extension elle y prête aux moments tragiques !

L'excellent ténor Rousselière incarne Faust avec de magnifiques attitudes. Il possède en outre un organe pur et sympathique dont les accents vont au cœur.

A côté de ces deux partenaires, M. Chaliapine, qui, dans le précédent opéra de Boïto, atteignit à une grandeur extraordinaire, a composé le Méphistofélès de Gounod de merveilleuse façon personnelle. Il nous a laissé sous le charme de sa voix puissante et de son grand art, surtout après la ronde du veau d'or, détaillée avec une ampleur superbe.

M. Bouvet, toujours admirable dans son intensité de jeu et d'expression, toujours délicieux par sa voix harmonieuse de baryton, fut également l'objet de chaleureuses ovations en Valentin.

M<sup>lle</sup> Domenech s'est fait remarquer dans le rôle de Siebel qu'elle a fort bien joué et chanté, ainsi que M<sup>me</sup> Girerd dont on connaît les très appréciables qualités de chanteuse.

Au succès de la soirée, associations M. Ananian, qui tint excellemment le petit rôle de Wagner.

Et maintenant, saluons la deuxième semaine des *Faust*, qui s'ouvre ce soir, en attendant la création d'*Amica*, l'œuvre nouvelle de Mascagni, et les représentations d'*Hélène*, des *Puritani* et du *Barbier de Siviglia* !

On voit par là si les représentations que favorise le haut patronage de S. A. S. le Prince de Monaco, ne sont pas exceptionnellement brillantes et dignes de la renommée d'art de notre scène lyrique.

FERNAND PLATY.

## Lettre de Paris

Paris, 5 Mars 1905.

Le monde des lettres et des arts vient de faire une perte cruelle : Marcel Schwob, qui vient de mourir prématurément, avait en effet, quoique peu connu encore du gros public, su conquérir parmi les lettrés et les véritables artistes, les plus solides et les plus sincères amitiés. Il avait passé par l'École des Chartes ; puis, pour ses débuts littéraires, avait publié des contes charmants, des pages solides d'une rare originalité et qui témoignaient d'une profonde érudition.

Il possédait, en effet, à fond, cinq ou six langues, l'argot même n'avait pas de secrets pour lui. Il lisait dans le texte Eschyle et les *Niebelungen*, Stuart Mill et Schopenhauer. Je me suis même laissé dire qu'il s'adonnait quelque peu aux sciences positives. Et c'est peut-être à cette vaste étendue de connaissances que son œuvre emprunte son caractère si dru et si vigoureux.

Son talent, d'une souplesse extraordinaire, s'exerça, à la fois, sur la légende et sur la vie. Il aimait l'étrange et excellait dans l'évocation des êtres d'exception et des héros de tout le rêve humain. La *Lampe de Psyché* contient des récits familiers et purs de l'antiquité et du

moyen âge : *Mimes*, la *Croisade des Enfants*, l'*Etoile de Bois*, le *Livre de Monelle*.

Les *Vies Imaginaires* contiennent des pages qui, pour la perfection de l'écriture et la puissance de l'évocation, pourraient figurer dans les anthologies.

Notre brillant confrère Nozière, qui l'a connu intimement, nous donnait ces jours-ci, sur lui, ces intéressants détails :

« C'est dans sa demeure de la rue Saint-Louis-en-l'Île, dans la maison qu'habita Fénelon, que je l'ai souvent — trop peu souvent — entendu. Sa conversation étonnait par la science qu'elle révélait, par la qualité du langage, par sa modestie et son bon ton. Après avoir causé avec lui, Eugène Vautier me disait un soir :

« — C'est un homme exquis : il sait faire, avec tact, les honneurs de son esprit.

« Il ne semblait jamais, en effet, qu'il fût plus renseigné, sur certaines questions, que ses interlocuteurs. Il n'était pourtant pas dénué d'ironie ; mais il n'était pas cruel. L'ignorance, seule, l'irritait parfois. Comme il possédait merveilleusement la langue française, il aurait voulu que certains écrivains n'y fussent pas tout à fait étrangers. Le style de quelques-uns le scandalisait, et il ne fut pas toujours très indulgent pour la presse contemporaine. C'est qu'il avait le respect des belles-lettres... »

Depuis quelque temps, l'état de sa santé l'obligeait souvent au repos. Tout récemment, il rêvait de partir pour l'Égypte. Il avait la nostalgie des pays de soleil. Un long voyage, qu'il avait fait en Orient, lui avait laissé des souvenirs rayonnants. Il aurait voulu revoir l'Inde...

Une cruelle maladie l'empêcha de réaliser ce projet. Grâce à l'admirable dévouement de M<sup>me</sup> Moreno, de la Comédie-Française, qu'il avait épousée l'an passé et qui le soigna comme une sœur de charité, Marcel Schwob avait, d'abord, réussi à triompher de son mal.

Mais un refroidissement banal vient de le terrasser en quelques jours, tandis que sa jeune femme était loin de lui, en tournée théâtrale, privée même de la douloureuse consolation de lui fermer les yeux !...

\* \* \*

L'Opéra-Comique vient de créer avec un très grand succès l'*Enfant-Roi*, une nouvelle comédie lyrique dont le dialogue est l'œuvre posthume du regretté Emile Zola et dont la musique est de son fidèle collaborateur et ami M. Alfred Bruneau.

Le sujet en est simple, mais d'une simplicité qui n'est pas sans grandeur en ses développements, et Zola a trouvé le moyen, en quelques mots, de dépeindre l'immensité de Paris, de Paris qui mange, qui aime, qui travaille. Mais dégagé du symbole philosophique qu'elle contient, l'intrigue peut se résumer en quelques mots :

Un boulanger, honnête homme, François, apprend que son épouse Madeleine qu'il aime et qui l'aime, eut, avant leur mariage, un fils, Georget, et que ce fils (âgé de seize ans aujourd'hui), elle le va voir chaque semaine chez une vieille parente. François court à l'un des rendez-vous de la mère et du fils, et sa colère éclate, terrible. Madeleine, mise en demeure de choisir entre son enfant et son mari, décide de rester avec Georget. Mais après avoir cruellement souffert dans son cœur de femme, elle revient un soir, suppliante, au foyer qu'elle a déserté. Georget s'en ira loin et pour toujours... Alors François, pitoyable, et comprenant que le départ de Georget ne ferait que les désunir à jamais, lui et Madeleine, François décide que Georget vivra désormais auprès d'eux.

Sur ce livret, M. Alfred Bruneau a écrit une partition tout à la fois savante et persuasive. La musique pleure et chante avec les personnages, souffre et rit avec eux. Les dilettanti ont vivement ressenti le charme de cette œuvre suave et l'ont chaleureusement accueillie. Il faut ajouter qu'elle a été remarquablement montée par M. Albert Carré, le distingué directeur de l'Opéra-Comique, et chantée à la perfection par Mmes Friche, Tiphaine et Thierry, MM. Dufranne, Jean Périer et Vieuille.

L. S.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 27 Février au 5 Mars 1905

GÈNES, vap. *Prinzessin-Heinrich*, all., c. Schwamburgen, pass. march. div.  
CANNES, vap. *Faraman*, fr., c. Roca, march. div.  
TORRE SALINE, cutter *Pasquina Madre*, ital., c. Sordini, charbon.  
MARSEILLE, chaland *Limousin*, fr., c. Plaucheur, houille.  
CANNES, b. *Trois-Frères*, fr., c. Garel, sable.  
— b. *Bon-Pêcheur*, fr., c. Arnaud t.  
— b. *Ville-de-Monaco*, fr., c. Dantal, —

Départs du 27 Février au 5 Mars 1905

NICE, vap. *Prinzessin-Heinrich*, all., c. Schwamburgen, pass. sur lest.  
MARSEILLE, vap. *Faraman*, fr., c. Roca, sur lest.  
CANNES, b. *Trois-Frères*, fr., c. Garel, —  
— b. *Bon-Pêcheur*, fr., c. Arnaud, —

Société Anonyme  
DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS

A MONACO

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers à Monaco sont convoqués en Assemblée Générale extraordinaire, le Samedi 8 Avril 1905, à 2 heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de deux cents actions de la Société, ou de l'équivalent en cinquièmes, ayant déposé leurs titres au siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article 35 des statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

ORDRE DU JOUR :

Modification au cahier des charges ;  
Autorisation de compléter l'émission des obligations prévue par l'article 7 du dit cahier des charges, les articles 9 et 42 des statuts de la Société.

AVIS

Monsieur Emile Julien, employé architecte, prévient le public qu'il ne répond pas des dettes que pourrait contracter Madame Jeanne JULIEN, née FALQUE, sa femme, qui est en procès de divorce avec lui.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

PARQUET DE L'AVOCAT GÉNÉRAL  
(Exécution de l'article 513 du Code de procédure pénale).

Par une Ordonnance de mise en accusation, en date du 3 mars 1905, la Chambre du Conseil du Tribunal Supérieur a renvoyé devant le tribunal criminel, pour y être jugé conformément à la loi, le nommé Dewale (Edouard), commis en pharmacie, sans domicile connu, sous l'accusation d'avoir, à Monaco, depuis moins de dix ans, et plus spécialement dans le courant de septembre 1904, dissipé ou détourné, au préjudice du sieur Plissonnier, pharmacien à Monte Carlo, une somme de mille deux cents francs environ, montant de la caisse, qui ne lui avait été remise qu'à la charge de la rendre ou représenter ; avec la circonstance que Dewale était homme de service à gages ou commis de Plissonnier ; fait qui constitue le crime prévu et puni par l'article 406, § 1 et 2 du Code pénal.

Par la même décision, la Chambre du Conseil a décerné ordre de prise de corps contre l'accusé.

Pour extrait conforme :  
Au Parquet, le 4 mars 1905,  
L'Avocat Général,  
C. DE MONICAULT.

Etude de M<sup>e</sup> Alexandre EYMIN,  
docteur en droit, notaire,  
2, rue du Tribunal, Monaco.

AVIS

I. — Suivant acte dressé au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, le 4 mars 1905, il a été déposé audit Greffe l'expédition d'un acte reçu par M<sup>e</sup> Alexandre EYMIN, notaire à Monaco, le 1<sup>er</sup> avril 1904, contenant le dépôt, au rang de ses minutes, des pièces ci-après, concernant la Société anglaise par actions, à responsabilité limitée, dite Louise and Company Limited, régulièrement constituée en Angleterre, savoir :

1<sup>o</sup> Une copie, certifiée conforme, du mémorandum et des articles d'association ou statuts de la Société Louise and Company Limited, en date du 20 avril 1895.

2<sup>o</sup> Un certificat de M. BARTLETT, greffier du bureau des sociétés, en date, à Londres, du 17 mars 1904, cons-

tant que ladite Société a été incorporée comme société à responsabilité limitée le 20 avril 1895.

3<sup>o</sup> Et les copies certifiées conformes de trois délibérations d'assemblées générales extraordinaires des actionnaires de ladite Société, en date des 7 août 1895, 23 septembre 1898 et 1<sup>er</sup> décembre 1903, portant diverses modifications aux articles d'association (statuts) de la Société.

De l'ensemble de ces pièces, il résulte notamment ce qui suit :

La Société a pour objet divers genres d'opérations commerciales dans le monde entier, et plus spécialement les commerces de : chapelier pour dames, couturier, modiste, marc and de nouveautés, etc.

Elle porte la dénomination de Louise and Company Limited.

Le siège social est à Londres, Regent Street, n<sup>o</sup> 210.

Le capital de la Société est de 233,000 livres sterling, (soit 5,825,000 francs), divisé en 233,000 actions, de une livre (ou 25 francs) chacune.

La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins et de cinq au plus, nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

Les administrateurs peuvent exercer sous les pouvoirs de la Société, qui ne sont pas, de par la loi ou de par les statuts, réservés aux assemblées générales des actionnaires ; ils ont notamment les pouvoirs de :

Acquérir tous biens, droits et privilèges moyennant les prix et sous les conditions qu'ils jugeront convenables.

Faire tous paiements.

Emprunter toutes sommes avec telles garanties, pour tels termes, à tels taux d'intérêts, et par telles voies qu'ils jugeront convenables, notamment par émissions d'actions, obligations, obligations hypothécaires ou autres valeurs entièrement libérées ou non, grever ou hypothéquer de toutes façons tout ou partie des biens et effets de la Société. Toutefois tout emprunt qui excéderait le montant nominal du capital actuel souscrit de la Société ne serait valable qu'autant qu'il aurait reçu la sanction préalable de l'assemblée générale des actionnaires.

Nommer et révoquer tous employés, gérants, commis, agents ; fixer leurs salaires ou rémunérations.

Intenter, faire, défendre et transiger ou se désister de toutes poursuites judiciaires par ou contre la Société.

Nommer la personne ou les personnes qui auront le droit de signer, au nom de la Société, toutes lettres de change, quittances, acceptations, endossements, chèques, décharges, contrats et pièces.

Placer et employer tous fonds.

La Société peut nommer un ou plusieurs administrateurs pour remplir les fonctions d'administrateurs gérants, ou nommer un directeur ou des directeurs de la Société, pour une durée déterminée ou indéterminée.

II. — Le dépôt des pièces susdites aux minutes de M<sup>e</sup> EYMIN, notaire soussigné, a été fait pour que lesdites pièces acquiescent dans la Principauté de Monaco, tous les caractères et tous les effets d'un acte authentique de même que si elles eussent été, dès leur confection, dressées par un notaire de Monaco, dans la forme voulue pour les actes notariés.

En outre, par ce même acte de dépôt :

1<sup>o</sup> M. Denis LEWIS CASSOU, négociant, demeurant à Monte Carlo, a été nommé pour représenter la Société dans ses rapports avec les autorités administratives et judiciaires de la Principauté.

2<sup>o</sup> Et pour toutes contestations qui pourraient s'élever au sujet des affaires de la Société dans la Principauté de Monaco, domicile a été élu pour ladite société, à Monaco, quartier de Monte Carlo, dans le magasin de M. Lewis CASSOU.

Pour extrait :  
Alex. EYMIN.

BOIS & CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN  
DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs  
Avenue de la Costa, Monte Carlo. (Téléphone)

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)  
VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare  
MONACO-CONDAMINE

AFFICHAGE BÉRENGER MONACO

Imprimerie de Monaco — 1905

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**  
Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.  
Les manuscrits non insérés seront rendus.

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.  
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

**DEUXIÈME ÉDITION**

**PARTIE OFFICIELLE**

Par Ordonnance du 27 février 1905, la Médaille d'honneur de 2<sup>e</sup> classe est accordée au sieur Donat-Joseph Galli, homme d'équipe à la gare de Monaco.

ALBERT I<sup>er</sup>

PAR LA GRACE DE DIEU  
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu les Ordonnances des 6 et 9 juillet 1892, sur la protection des sources d'eau potable;

Vu la délibération approuvée du Comité des Travaux publics en date du 9 juillet 1892;

**Avons Ordonné et Ordonnons :**

ARTICLE PREMIER

La limite Ouest du périmètre de protection de la source de Larvotto, précédemment délimitée par le vallon des Moulins, est remplacée par une ligne droite partant de l'angle Nord de la villa des Lotus, sur le boulevard des Moulins, et aboutissant à la mer, en passant par l'angle Sud des bâtiments Crovetto, en bordure du boulevard des Bas-Moulins, conformément au plan joint à la présente Ordonnance.

ART. 2.

Sont applicables aux fosses d'aisances des constructions nouvelles à établir dans le nouveau périmètre ainsi défini, les prescriptions de la délibération approuvée du Comité des Travaux publics du 9 juillet 1892.

ART. 3.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Avocat Général et Notre Gouverneur Général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Palais, à Monaco, le vingt-huit février dix-neuf cent cinq.

ALBERT.

Par le Prince :

Le Secrétaire d'Etat,

ED. DE LATTRE.

ALBERT I<sup>er</sup>

PAR LA GRACE DE DIEU  
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

**Avons Ordonné et Ordonnons :**

ARTICLE PREMIER

Les dispositions de l'article 203 de l'Ordonnance sur la police générale, en date du 6 juin 1867, sont abrogées et remplacées par les dispositions suivantes, à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1905.

Le produit des amendes qui ne dépassent pas la somme de 7 francs appartiendra, pour la moitié, à la Trésorerie Générale, et, pour l'autre moitié, au Bureau de Bienfaisance; et le produit des amendes au-dessus de la somme de 7 francs appartiendra, pour deux tiers, à la Trésorerie Générale et pour le tiers restant au Bureau de Bienfaisance.

ART. 2.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Avocat Général et Notre Gouverneur Général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Palais, à Monaco, le premier mars dix-neuf cent cinq.

ALBERT.

Par le Prince :

Le Secrétaire d'Etat,

ED. DE LATTRE.

Le Prince, par Ordonnance du 1<sup>er</sup> mars 1905, a accordé l'exequatur à M. Lucien Barbarin, accrédité en qualité de Vice-Consul du Mexique dans la Principauté.

Par Ordonnance du même jour, M. Achille Nef, directeur de la Société Chorale l'Avenir, de Monaco, est autorisé à porter les palmes d'Officier d'Académie, qui lui ont été conférées par S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes de la République Française.

**PARTIE NON OFFICIELLE**

**Echos et Nouvelles**  
DE LA PRINCIPAUTÉ

LL. AA. SS. le Prince Albert et le Prince Héréditaire, accompagnés de M. Sauerwein, aide de camp, sont allés, le 2 mars, rendre visite à Leurs Altesses Royales le Prince Ferdinand de Bulgarie et à la Princesse Clémentine de Saxe-Cobourg et Gotha à Menton.

Le samedi 4 mars, LL. AA. RR. le Prince Ferdinand de Bulgarie et le Prince Philippe de Saxe-Cobourg et Gotha, accompagnés du Comte de Bourboulon, grand chambellan de la Cour, de M. de Chevremont, secrétaire du cabinet et du lieutenant Jostow, officier d'ordonnance, sont venus déjeuner au Palais de Monaco.

A mesure qu'approche la date de notre prochain meeting des canots automobiles, le monde maritime et sportif se préoccupe de plus en plus de

cette belle manifestation qui, après le premier succès de l'an dernier, est du plus haut intérêt pour la Principauté. Non seulement l'Exposition et les courses seront, par la qualité et la quantité des bateaux engagés, beaucoup plus importantes que celles du meeting de 1904, mais encore nous aurons, cette année, la surprise de plusieurs nouveautés convenues et d'ores et déjà acceptées par M. Camille Blanc, l'actif et dévoué président du Comité d'organisation qui est l'âme de cette merveilleuse entreprise.

C'est ainsi qu'on annonce que la télégraphie sans fil va être ici appliquée à nos courses de canots automobiles. On sait que, pendant la célèbre Coupe America, le public est tenu sans cesse au courant par les ondes herziennes. Ce système, employé pour la première fois en Europe pour des courses maritimes, sera, bien certainement, si tout se présente comme on l'espère, l'une des grosses curiosités du meeting.

On a décidé également de mettre à l'étude un projet de chronométrage sous-marin pour la course du mille marin et du kilomètre, de façon à obtenir, sur un seul appareil, montre-chronomètre, les trois décalancements : départ, passage au point 1852 et au point 2852. Pour la première fois, on aurait ainsi les temps vraiment officiels et rigoureux en mer.

Il a été décidé également d'étudier un lâcher monstre de 4.000 ou 5.000 pigeons, qui a été arrêté en principe. Ce lâcher aurait lieu dans la rade à l'arrivée de la Coupe du Prince de Monaco, et chaque pigeon voyageur emporterait le résultat dans les 4.000 ou 5.000 localités.

Le spectacle serait merveilleux, dans notre baie splendide et ensoleillée, de ce lâcher monstre animant l'atmosphère de 8.000 battements d'ailes. Le rédacteur en chef des Sports, M. Georges Prade, qui est, on le sait, secrétaire du comité d'organisation, a longuement entretenu M. Camille Blanc de ce programme. M. Camille Blanc, président de l'International Sporting Club, qui a réellement créé en France ce sport et cette belle industrie, l'a assuré qu'on ferait tout pour que le meeting de 1904, dont le succès n'a pas encore été égalé, soit éclipsé de loin par celui de 1905.

Nous en acceptons volontiers l'augure !

On a appris avant-hier, avec autant de regret que de pénible surprise, la mort, survenue presque subitement, de M. Paul Gallerand qui, dans la Principauté où il était très connu et très sympathique, jouissait de l'estime générale. Agé de 49 ans à peine, l'ancien président du Sport Vélocipédique Monégasque — Société qui lui devait pour une grande part sa vogue et sa prospérité — était un homme aussi intelligent que laborieux. C'est lui qui eut l'heureuse initiative de la création des ascenseurs de Monte Carlo et on sait le succès qu'obtint cette utile installation. Intéressé à diverses autres entreprises industrielles, M. Paul Gallerand y apporta jusqu'à ces derniers jours les qualités d'activité et de travail qui le distinguaient. Aussi sa mort prématurée

a-t-elle profondément attristé tous ses proches et les très nombreux amis qu'il comptait en ce pays.

Les obsèques de M. Paul Gallrand seront célébrées aujourd'hui samedi, à 9 heures du matin. On se réunira au domicile mortuaire, villa Paulette, avenue Crovetto. Les membres du Sport Vélocipédique Monégasque qui y assisteront en corps, sont priés de se rendre à 8 heures et demie au siège social de l'avenue de la Gare. Après la cérémonie religieuse, le cercueil sera transporté à Villefranche-sur-Mer où l'inhumation aura lieu dans un caveau de famille.

Le célèbre compositeur Mascagni, dont le Théâtre de Monte Carlo va créer l'œuvre nouvelle, *Amica*, est arrivé depuis quelques jours pour en surveiller et diriger les études et les dernières répétitions. On sait que la partition d'*Amica* a été écrite sur un livret français de M. Paul de Choudens, livret qui a été ensuite traduit en italien. La première représentation, qui est attendue avec impatience dans le monde des arts, en sera donnée sous le haut patronage de S. A. S. le Prince Albert, en spectacle de gala, le 16 mars, à l'occasion et au profit de la fête de charité annuelle du Comité de bienfaisance de la Colonie Italienne.

Cette fête de charité ne saurait manquer, avec cet attrait artistique exceptionnel, et aussi avec tous les concours précieux mis à la disposition des organisateurs par l'Administration de la Société des Bains de Mer, d'obtenir un éclatant et retentissant succès. Les dons les plus généreux ont déjà été envoyés en grand nombre au Comité, et, d'autre part, on vend en quantité considérable les billets de la loterie dont le profit sera un des importants éléments de la recette destinée à secourir tant d'intéressantes misères.

Par permission gracieuse de S. A. S. le Prince, un sermon de charité, qui a été suivi d'une quête fructueuse, a été prononcé dimanche matin en l'église Saint-Charles par M<sup>sr</sup> Lacroix, évêque de Tarentaise, en faveur des victimes d'une catastrophe qui a désolé récemment le village de Montagny, en Savoie. L'éminent prédicateur, qui est un des membres les plus jeunes et les plus éloquents de l'épiscopat français, a ému profondément son auditoire. La cérémonie qui était présidée par S. G. M<sup>sr</sup> du Cured, évêque de Monaco, avait attiré à l'église Saint-Charles un grand nombre de fidèles, parmi lesquels beaucoup de familles de notre colonie étrangère.

Selon sa louable habitude, M. Foccart, propriétaire à Monte Carlo, a remis à M. le Secrétaire particulier de S. A. S. le Prince, la somme de cinquante francs pour les pauvres de la Principauté.

M. Gompers, joaillier à Monte Carlo, a remis à S. Exc. le Gouverneur Général, pour les malheureux, une somme de deux cent cinquante francs, répartie comme suit :

Bureau de Bienfaisance de Monaco	100 fr.
Œuvre de Saint-Vincent-de-Paul	50 »
Sœurs gardes malades du Bon-Secours	50 »
Sœurs gardes malades du Saint-Rosaire	50 »

Au coquet petit théâtre du Palais des Beaux-Arts, les matinées n'ont pas été, ces jours derniers, moins variées ni moins attrayantes que les précédentes. On s'y est particulièrement amusé au spectacle spirituellement comique d'une des meilleures fantaisies humoristiques de M. Courteline, *le Client sérieux*, qui a été enlevée avec une verve étourdissante par MM. Maurice Lamy, Brunais, Poudrier et de Lormel. On a fort admiré, d'autre part, dans *le Rêve du Peintre*, pantomime délicieuse, et dans diverses danses historiques ou étrangères, les exquises ballerines de l'Opéra de

Paris : M<sup>lles</sup> Chasles, Urban, Keller, Piron et Bounot, dont le charme et le talent ont été longuement applaudis.

Un charmant concert, qui s'est terminé par une sauterie des plus animées, a eu lieu jeudi soir au Théâtre des Variétés. Cette fête de famille avait été organisée par la Société de *l'Estudiantina Monégasque*, et sa réussite a fait le plus grand honneur aux membres du bureau qui en avaient pris l'initiative et en ont assuré le succès.

Dans ses audiences des 28 février 2 et 3 mars 1905, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Chatellet Marius-Edmond, né à Paris, le 17 septembre 1862, journalier, sans domicile fixe, 8 jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Soldatencow Basile, né à Moscou (Russie), le 27 juin 1879, officier de marine, demeurant à Monaco, 100 francs d'amende ;

Et Fournet Jean, né à St-Etienne (Loire), le 4 septembre 1886, mécanicien, demeurant à Nice, 50 francs d'amende, tous deux pour infraction à l'Ordonnance sur les voitures automobiles ;

Estienne Théophile, né à St-Savourin (Bouches-du-Rhône), le 25 septembre 1861, cultivateur, sans domicile fixe, 48 heures de prison pour mendicité.

#### THÉÂTRE DE MONTE CARLO

Samedi 11 : *La Damnation de Faust*.  
Dimanche 12 : en Matinée, *Méphistofélès*.

#### TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Le 4<sup>e</sup> Prix Supplémentaire (handicap) a été gagné par MM. Comte Braskoviech (25 m.) et Brinckman (25 m.), 4 sur 4 ; la troisième place partagée par MM. Comte Salina (20 m.) et Colonel Knox-Gore (23 m.), 5 sur 6.

Autres poules gagnées par MM. Easton, Suthery, M. Finnie, Brinckman, Journu, de Stoppani, Watson.

Quarante et un tireurs ont pris part au *Prix de Laghet* (handicap) gagné par MM. le Prince Palffy (22 m.) et Roch (23 m.), 10 sur 10 ; la troisième place a été partagée par MM. Lawton (23 m.) et Pèrego (26 m.), 9 sur 10.

L'autre poule a été gagnée par MM. Lord Butler et Easton.

Lundi 13 mars. — *Prix du Cap Saint-Jean*, 1,000 fr.  
Mercredi 15 mars. — *Prix des Roses* (hand.), 3,000 fr.  
Vendredi 17 mars. — *Prix des Résédas* (hand.), 1,000 fr.  
Lundi 20 mars. — *Prix des Orangers*, 1,000 francs.  
Mercredi 22 mars. — *Prix des Palmiers* (hand.), 3,000 fr.  
Vendredi 24 mars. — *Prix de Saint-Roman*, 1,000 fr.  
Lundi 27, mardi 28 et mercredi 29 mars. — **Grand Prix du Littoral** (handicap), 10,000 francs et une médaille d'or.  
Vendredi 31 mars. — *Prix de Larvoto* (hand.), 1,000 fr.  
Lundi 3 avril. — *Prix d'Eze* (handicap), 1,000 francs.  
Mercredi 5 avril. — *Prix de Monaco*, 3,000 francs.  
Vendredi 7 avril. — *Prix des Bananiers* (handicap), 1,000 francs.  
Samedi 8 avril. — *Prix de Clôture* (hand.), 1,000 fr.

## La Vie Artistique

### LA SAISON LYRIQUE A MONTE CARLO

#### REPRÉSENTATIONS D'OPÉRAS

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE :

S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

#### PREMIÈRE SEMAINE DU CYCLE DE LA TRILOGIE DES "FAUST"

28 Février. — LA DAMNATION DE FAUST, légende dramatique en quatre actes et cinq tableaux, de Hector Berlioz, adaptée à la scène par M. Raoul GUNSBOURG.

Distribution : Marguerite, M<sup>lle</sup> FARRAR ; Faust, M. ROUSSELIÈRE ; Méphistofélès, M. RENAUD ; Brander, M. CHALMIN ; Premier buveur, M. GIRERD ; Deuxième buveur, M. PAILLARD ; Troisième buveur, M. ARMAND. — Chef d'orchestre : M. LÉON JEHIN.

Berlioz, Boito et Gounod ont fait les grandes soirées de la semaine dernière : *la semaine des « Faust »* !

Et c'est une idée lumineuse, dans un but artistique des plus heureux, que de produire, l'un après

l'autre, ces trois chefs-d'œuvre : *la Damnation de Faust*, *Méphistofélès* et *Faust* !

M. Raoul Gunsbourg, à qui revient l'honneur d'avoir adapté à la scène l'œuvre étonnante de Berlioz, se devait à lui-même une pareille satisfaction. En se la donnant, il nous a offert le plus beau régal d'art qu'on puisse rêver. Le rapprochement de ces trois représentations était, en outre, un rapprochement des trois *Faust*, ce qui a permis au public de juger avec plus de facilité des développements différents donnés au même sujet par le génie de trois grands compositeurs.

C'est *la Damnation de Faust* qui a ouvert la série de cette intéressante trilogie lyrique.

On sait quel est le fond légendaire du célèbre drame de Goethe, et l'on connaît aussi à l'heure actuelle la partition de Berlioz, dont nous avons précédemment parlé dans ce journal. Ce n'est donc plus le cas d'en faire l'objet d'une nouvelle analyse, d'étudier de nouveau en détail une œuvre que tous les esprits fervents de haute musique admirent aujourd'hui sincèrement, en dépit des détracteurs impitoyables qui, pendant de longues années, s'obstinèrent à n'en vouloir point reconnaître les qualités théâtrales.

Depuis que M. Raoul Gunsbourg s'obstine de son côté à proclamer la puissance dramatique de cette œuvre, tout en la démontrant par d'éclatantes représentations, son immense succès à Monte Carlo dément d'une manière absolue qu'elle ne soit accessible qu'à une élite et que le grand public ne soit pas à même d'en apprécier la valeur.

Mais le grand public du littoral en a tellement senti les sublimes beautés qu'il attendait avec impatience cette éblouissante reprise de *la Damnation de Faust*, aux merveilles de laquelle il avait été initié dans ce même théâtre, grâce à d'opiniâtres efforts.

Ce même public accourait en foule, mardi dernier, à la continuation de son apothéose. Et son émotion fut immédiate : il battit des mains, pendant toute la soirée, à l'œuvre immortelle de Berlioz et aux excellents artistes auxquels en avait été confiée la délicate interprétation.

M. Rousselière, artiste nouveau pour Monte Carlo, mais bien connu du public étranger qui a salué déjà ses triomphes, personnifie admirablement le héros de Goethe qu'est Faust, dont on ne saurait mieux exprimer les sentiments. Et sa voix superbe y fait merveille. Aussi le succès du puissant ténor a-t-il été fait de tout l'enthousiasme de la salle.

M. Renaud, dans le rôle de Méphistofélès fut, encore une fois, grand parmi les grands. Les spectateurs ont été unanimes à reconnaître son art incomparable dans l'incarnation de ce génie du mal, dont l'allure mordante et sardonique ne pourrait mieux s'inspirer de l'idée du grand poète allemand. Il y a été acclamé, avec M. Rousselière, au cours de la scène où Méphistofélès condamne Faust, dans *la Chanson de la puce* et après la sérénade railleuse qui fait trembler de peur Marguerite : « Devant la maison » — « de celui qui t'adore »....

Et c'est après cette caractéristique sérénade en mouvement de valse, que l'auditoire, ému au delà de toute expression, a rappelé et acclamé M. Renaud plus que nous ne pourrions le dire.

M<sup>lle</sup> Farrar, une Marguerite idéale, a été couverte de fleurs et d'applaudissements. De son exquise voix de soprano et de son geste sobre et délicieusement ingénu, elle a su mettre en relief la douce et touchante personnalité de Marguerite. Rappelée dans le second duo avec Faust, puis, au troisième acte, après la romance du Roi de Thulé, elle fut à plusieurs reprises saluée d'une longue ovation à la fin du monologue du dernier acte.

Dans le rôle épisodique de Brander, M. Chalmin a été d'une expression on ne peut plus originale. *La Chanson du rat*, qu'il souligne de façon tout à fait personnelle, lui a été redemandée.

Les chœurs, admirablement stylés, ont contribué par leur animation exceptionnelle, à la parfaite réussite de la soirée.

L'exécution orchestrale, sous la conduite de M.

Léon Jehin, fut de tout point supérieure. Le ballet aérien, fort bien réglé par M<sup>me</sup> Heidenreich, a eu un très vif succès.

Mise en scène somptueuse avec les décors magnifiquement artistiques de M. Visconti et les merveilleuses projections lumineuses de M. Frey.

2 Mars. — MÉPHISTOFÈLES, opéra en trois actes et huit tableaux, d'Arrigo Boïto.

Distribution : Marguerite-Hélène, M<sup>lle</sup> CALVÉ; Marthe-Pantalès, M<sup>me</sup> DESCHAMPS-JEHIN; Faust, M. BASSI; Méphistofélès, M. Chaliapine; Wagner, M. ARMAND; Nérée, M. BORIE.

Saluons ici une fois de plus l'œuvre d'Arrigo Boïto, déjà couronnée de retentissants succès sur les scènes principales du monde entier. Elle remplissait, jeudi, la deuxième soirée du cycle de la *Trilogie des Faust*.

Nul n'ignore qu'à l'instar de Berlioz et de Gounod, c'est à la célèbre tragédie de Goethe que Boïto, librettiste et compositeur à la fois, emprunta son sujet. Il ne serait pas facile d'examiner, en quelques mots que nous pouvons placer ici, cette sorte d'épopée, faite de sentiments humains et de mysticisme. Contentons-nous de constater qu'elle a dû offrir au musicien une très forte inspiration pour qu'il en soit arrivé à donner à sa partition, si riche d'émotion et d'envolée, un intérêt continu autant que profond, et au poète, des situations dramatiques exceptionnellement saisissantes.

L'attrait principal qui nous attache aux situations particulières de cet ouvrage émane d'abord du sujet lui-même, où l'on voit l'homme se livrer anxieux à la recherche de la pierre philosophale et de cette heure de paix que la science est impuissante à lui donner.

La lutte entre la science et la foi : le point de départ de tout le drame est là.

Nous ne pensons pas qu'il soit utile d'énumérer les pages saillantes de *Méphistofélès*. Nous en avons déjà fait l'objet d'une analyse détaillée, il n'y a pas longtemps, à cette même place. Elles font, du reste, partie d'un tout qui appartient au patrimoine de l'Art et dont nous ne voudrions nullement détacher un fragment, sans qu'il fût placé convenablement en lumière.

Tout réformateur qu'il soit, Arrigo Boïto n'a pas oublié que toute réforme ne doit pas s'affranchir complètement du passé. C'est pourquoi il a respecté les glorieuses traditions de ses maîtres; et c'est ainsi qu'il nous charme par la suavité de ses mélodies, auxquelles il ajoute une intense expression dramatique.

Hâtons-nous de dire que l'orchestre, sous la direction de M. Léon Jehin, a été impeccable, et l'œuvre nous est apparue, grâce à lui, avec toutes ses beautés, toutes ses violences et toutes ses tendresses.

De l'interprétation, nous n'enregistrerons que des qualités supérieures en citant :

M<sup>lle</sup> Calvé qui, dans le double rôle de Marguerite et d'Hélène, a triomphé, suivant son habitude, en faisant valoir son admirable tempérament dramatique et sa voix exquise, surtout dans la scène tragique de la prison pendant laquelle toute la salle était frissonnante, tant la grande artiste l'a impressionnée par ses accents sincères et ses attitudes poignantes;

M. Chaliapine qui, dans la composition du personnage écrasant de Méphistofélès, a fait applaudir une voix chaude et d'une étendue extraordinaire, ainsi qu'un jeu de comédien stupéfiant;

M. Bassi, dont on a beaucoup apprécié l'intense sentiment artistique et le charme d'une voix bien timbrée et magistralement conduite;

M<sup>me</sup> Deschamps-Jehin qui a mis son grand talent coutumier et le magnifique métal de sa voix au service des rôles de Marthe et Panthalès.

Dans les surprenantes trouvailles d'une mise en scène éblouissante et pittoresque, on a admiré tout particulièrement les superbes tableaux de l'enfer et de la Grèce antique, qui vraiment font honneur à M. Visconti pour les compositions décoratives, et à M. Eugène Frey pour les jeux de lumière.

Les amateurs de belle musique ont passé à cette

seconde soirée, consacrée au cycle des *Faust*, quelques heures délicieuses pour lesquelles il nous faut remercier la Direction artistique du Théâtre de Monte Carlo, à qui nous devons déjà une pareille bonne fortune.

4 mars. — FAUST, opéra en cinq actes, musique de Charles Gounod.

Distribution : Marguerite, M<sup>lle</sup> FARRAR; Siébel, M<sup>lle</sup> DOMENECH; Marthe, M<sup>lle</sup> GIRERD; Faust, M. ROUSSELIÈRE; Méphistofélès, M. CHALIAPINE; Valentin, M. BOUVET; Wagner, M. ANANIAN.

La première semaine du Cycle de la Trilogie des *Faust* s'est brillamment terminée, samedi soir, par la première représentation du *Faust* de Gounod.

Encore une fois, M. Raoul Gunsbourg a droit à notre reconnaissance pour avoir réalisé cette triple manifestation d'art grandiose, et aussi pour le choix des artistes auxquels il en a confié le soin.

En portant sur la scène la conception poétique de Goethe, Gounod en a conservé autant qu'il l'a pu, la profonde idée d'origine.

Nous n'avons pas à nous étendre, cette fois, sur un ouvrage aussi populaire que celui dont il s'agit, auquel l'esprit fin et élevé du maître donne toute la mesure de son inspiration géniale. Disons seulement que, malgré la marche du temps qui, à notre époque de lumière, empêche le diable lui-même de rajeunir tout ce qui vieillit, un charme enveloppant se dégage toujours de cette œuvre méditative que le musicien fit évocatrice de foi en même temps que de voluptés profanes.

S'il nous fallait citer des pages de la partition de *Faust*, si poétique et colorée, il nous faudrait les citer toutes. La clarté y brille partout et l'art s'y manifeste dans la recherche d'une pensée heureuse.

Malgré, disons-nous encore, les préoccupations d'une partie de la critique, *Faust* fut bientôt compris, aimé et demandé du public. Aussi, depuis la date de sa création — 3 mars 1869 — que de fois a-t-il fait en triomphant le tour du monde!

A propos de cette création, M. Carvalho fait connaître une anecdote qui n'est pas sans intérêt. M<sup>sr</sup> Ségur, qui avait assisté dans une loge grillée aux études préparatoires, témoigna le désir d'entendre, dans son entier, l'œuvre de son ami Gounod. On allait précisément organiser une séance spéciale pour la censure. C'était une séance *fermée*, à laquelle le prélat pouvait assister sans inconvénient.

M. Carvalho raconte : « Le jour même, M. Planté, le censeur, m'avertit qu'il avait une communication à me faire. — Le maître (le ministre), dit-il, m'a fait demander ce matin, et m'a chargé de vous faire savoir que la scène de la Cathédrale ne peut pas être conservée. Nous sommes fort mal avec la Cour de Rome, si j'ose m'exprimer ainsi, il ne faut pas nous exposer à des observations de sa part. Dites-le bien à Gounod, et qu'il s'arrange pour cela. Mais, en revanche, lâchez la main à la *gaudriole*.

— Mais quelle place trouvez-vous dans *Faust* pour la *gaudriole*?

— Enfin, le maître l'a dit!

M. Carvalho était, naturellement, fort troublé. L'idée lui vint de faire parler à M<sup>sr</sup> Ségur, dont il savait l'opinion à ce sujet.

« — La scène de la cathédrale?

— Oui Monseigneur! Ne craignez-vous pas que la cour de Rome?... Ne vaudrait-il pas mieux de la couper?

— La couper! Gardez-vous en bien. C'est superbe! Je voudrais que les théâtres fussent remplis de scènes pareilles. »

M. Planté dut fuir, paraît-il, à toutes jambes, et on n'entendit plus parler de la coupure de la scène de la cathédrale.

En résumé, *Faust* reste toujours un opéra des plus intéressants, plein de vie, de couleur et d'imagination, sans qu'il soit nécessaire de lui infliger des coupures.

L'interprétation, en ce qui concerne l'orchestre et les chœurs, mérite des éloges sans réserves. Quant aux acteurs, les nommer, c'est faire honneur au théâtre de Monte Carlo :

M<sup>lle</sup> Farrar, comédienne remarquable et chanteuse exquise, s'est appliquée, dans la personnalité touchante de Marguerite, à donner à sa voix de savantes demi-teintes pour en masquer l'ampleur dans les scènes de tendresse. Mais quelle extension elle y prête aux moments tragiques!

L'excellent ténor Rousselière incarne Faust avec de magnifiques attitudes. Il possède en outre un organe pur et sympathique dont les accents vont au cœur.

A côté de ces deux partenaires, M. Chaliapine, qui, dans le précédent opéra de Boïto, atteignit à une grandeur extraordinaire, a composé le Méphistofélès de Gounod de merveilleuse façon personnelle. Il nous a laissé sous le charme de sa voix puissante et de son grand art, surtout après la ronde du veau d'or, détaillée avec une ampleur superbe.

M. Bouvet, toujours admirable dans son intensité de jeu et d'expression, toujours délicieux par sa voix harmonieuse de baryton, fut également l'objet de chaleureuses ovations en Valentin.

M<sup>lle</sup> Domenech s'est fait remarquer dans le rôle de Siebel qu'elle a fort bien joué et chanté, ainsi que M<sup>me</sup> Girerd dont on connaît les très appréciables qualités de chanteuse.

Au succès de la soirée, associons M. Ananian, qui tint excellemment le petit rôle de Wagner.

Et maintenant, saluons la deuxième semaine des *Faust*, qui s'ouvre ce soir, en attendant la création d'*Amica*, l'œuvre nouvelle de Mascagni, et les représentations d'*Hélène*, des *Puritani* et du *Barbier de Siviglia*!

On voit par là si les représentations que favorise le haut patronage de S. A. S. le Prince de Monaco, ne sont pas exceptionnellement brillantes et dignes de la renommée d'art de notre scène lyrique.

FERNAND PLATY.

## Lettre de Paris

Paris, 5 Mars 1905.

Le monde des lettres et des arts vient de faire une perte cruelle : Marcel Schwob, qui vient de mourir prématurément, avait en effet, quoique peu connu encore du gros public, su conquérir parmi les lettrés et les véritables artistes, les plus solides et les plus sincères amitiés. Il avait passé par l'École des Chartes; puis, pour ses débuts littéraires, avait publié des contes charmants, des pages solides d'une rare originalité et qui témoignaient d'une profonde érudition.

Il possédait, en effet, à fond, cinq ou six langues, l'argot même n'avait pas de secrets pour lui. Il lisait dans le texte Eschyle et les *Nibelungen*, Stuart Mill et Schopenhauer. Je me suis même laissé dire qu'il s'adonnait quelque peu aux sciences positives. Et c'est peut-être à cette vaste étendue de connaissances que son œuvre emprunte son caractère si dru et si vigoureux.

Son talent, d'une souplesse extraordinaire, s'exerça, à la fois, sur la légende et sur la vie. Il aimait l'étrange et excellait dans l'évocation des êtres d'exception et des héros de tout le rêve humain. La *Lampe de Psyché* contient des récits familiers et purs de l'antiquité et du moyen âge : *Mimes*, la *Croisade des Enfants*, l'*Etoile de Bois*, le *Livre de Monelle*.

Les *Vies Imaginaires* contiennent des pages qui, pour la perfection de l'écriture et la puissance de l'évocation, pourraient figurer dans les anthologies.

Notre brillant confrère Nozière, qui l'a connu intimement, nous donnait ces jours-ci, sur lui, ces intéressants détails :

« C'est dans sa demeure de la rue Saint-Louis-en-l'Île, dans la maison qu'habita Fénelon, que je l'ai souvent — trop peu souvent — entendu. Sa conversation étonnait par la science qu'elle révélait, par la qualité du langage, par sa modestie et son bon ton. Après avoir causé avec lui, Eugène Vautier me disait un soir :

« — C'est un homme exquis : il sait faire, avec tact, les honneurs de son esprit.

« Il ne semblait jamais, en effet, qu'il fût plus renseigné, sur certaines questions, que ses interlocuteurs. Il n'était pourtant pas dénué d'ironie; mais il n'était pas cruel. L'ignorance, seule, l'irritait parfois. Comme il possédait merveilleusement la langue française, il aurait voulu que certains écrivains n'y fussent pas tout à fait étrangers. Le style de quelques-uns le scandalisait, et il ne fut pas tou-

jours très indulgent pour la presse contemporaine. C'est qu'il avait le respect des belles-lettres... »

Depuis quelque temps, l'état de sa santé l'obligeait souvent au repos. Tout récemment, il rêvait de partir pour l'Égypte. Il avait la nostalgie des pays de soleil. Un long voyage, qu'il avait fait en Orient, lui avait laissé des souvenirs rayonnants. Il aurait voulu revoir l'Inde...

Une cruelle maladie l'empêcha de réaliser ce projet. Grâce à l'admirable dévouement de M<sup>me</sup> Moreno, de la Comédie-Française, qu'il avait épousée l'an passé et qui le soigna comme une sœur de charité, Marcel Schwob avait, d'abord, réussi à triompher de son mal.

Mais un refroidissement banal vint de le terrasser en quelques jours, tandis que sa jeune femme était loin de lui, en tournée théâtrale, privée même de la douloureuse consolation de lui fermer les yeux !...

\* \*

L'Opéra-Comique vient de créer avec un très grand succès *l'Enfant-Roi*, une nouvelle comédie lyrique dont le dialogue est l'œuvre posthume du regretté Emile Zola et dont la musique est de son fidèle collaborateur et ami M. Alfred Bruneau.

Le sujet en est simple, mais d'une simplicité qui n'est pas sans grandeur en ses développements, et Zola a trouvé le moyen, en quelques mots, de dépeindre l'immensité de Paris, de Paris qui mange, qui aime, qui travaille. Mais dégagé du symbole philosophique qu'elle contient, l'intrigue peut se résumer en quelques mots :

Un boudoir, honnête homme, François, apprend que son épouse Madeleine qu'il aime et qui l'aime, eut, avant leur mariage, un fils, Georget, et que ce fils (âgé de seize ans aujourd'hui), elle le va voir chaque semaine chez une vieille parente. François court à l'un des rendez-vous de la mère et du fils, et sa colère éclate, terrible. Madeleine, mise en demeure de choisir entre son enfant et son mari, décide de rester avec Georget. Mais après avoir cruellement souffert dans son cœur de femme, elle revient un soir, suppliante, au foyer qu'elle a déserté. Georget s'en ira loin et pour toujours... Alors François, pitoyable, et comprenant que le départ de Georget ne ferait que les désunir à jamais, lui et Madeleine, François décide que Georget vivra désormais auprès d'eux.

Sur ce livret, M. Alfred Bruneau a écrit une partition tout à la fois savante et persuasive. La musique pleure et chante avec les personnages, souffre et rit avec eux. Les dilettanti ont vivement senti le charme de cette œuvre suave et l'ont chaleureusement accueillie. Il faut ajouter qu'elle a été remarquablement montée par M. Albert Carré, le distingué directeur de l'Opéra-Comique, et chantée à la perfection par M<sup>mes</sup> Friché, Tiphaine et Thierry, MM. Dufranne, Jean Périer et Vieuille.

L. S.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

**Société Anonyme**  
**DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS**  
A MONACO

## AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers à Monaco sont convoqués en Assemblée Générale extraordinaire, le **Samedi 8 Avril 1905**, à 2 heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de deux cents actions de la Société, ou de l'équivalent en cinquièmes, ayant déposé leurs titres au siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article 35 des statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

### ORDRE DU JOUR :

Modification au cahier des charges ;  
Autorisation de compléter l'émission des obligations prévue par l'article 7 du dit cahier des charges, les articles 9 et 42 des statuts de la Société.

## AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers à Monaco sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire, le **Vendredi 14 Avril 1905**, à 2 heures de relevée, au Siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de deux cents actions de la Société, ou de l'équivalent en cinquièmes, ayant déposé leurs titres au Siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production des récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article 35 des Statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

### ORDRE DU JOUR :

- 1° Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1904-05;
- 2° Rapport des Commissaires ;
- 3° Approbation des Comptes s'il y a lieu ;
- 4° Fixation du dividende ;
- 5° Renouvellement par moitié du Conseil d'Administration, en remplacement de 2 Membres sortants, rééligibles (art. 14 des Statuts) ;
- 6° Ratification de la nomination du Directeur (art. 25 des Statuts) ;
- 7° Nomination des Commissaires des Comptes (art. 31 des Statuts).

### MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 27 Février au 5 Mars 1905

GÈNES, vap. *Prinzessin-Heinrich*, all., c. Schwamburgen, pass.  
CANNES, vap. *Faraman*, fr., c. Roca, march. div.  
TORRE SALINE, cutter *Pasquina Madre*, ital., c. Sordini, charbon.  
MARSEILLE, chaland *Limousin*, fr., c. Plaqueur, houille  
CANNES, b. *Trois-Frères*, fr., c. Garel, sable.  
— b. *Bon-Pêcheur*, fr., c. Arnaud, —  
— b. *Ville-de-Monaco*, fr., c. Dantal, —

Départs du 27 Février au 5 Mars 1905

NICE, vap. *Prinzessin-Heinrich*, all., c. Schwamburgen, pass.  
MARSEILLE, vap. *Faraman*, fr., c. Roca, sur lest.  
CANNES, b. *Trois-Frères*, fr., c. Garel, —  
— b. *Bon-Pêcheur*, fr., c. Arnaud, —

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1<sup>er</sup> vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix : 1 fr. 50.

2<sup>e</sup> vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

## ASSURANCES

CARLÈS et PERUGGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

### L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

**LA FONCIÈRE**  
La C<sup>ie</sup> Lyonnaise  
d'Assurances maritimes réunies

C<sup>ie</sup> d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. - Assurances maritimes ; transports-valeurs.

POLICES collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

**LLOYD NÉERLANDAIS**  
la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, chaâteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Milla).

## LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

## PARFUMERIE DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)  
MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.  
Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.  
Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

## BOIS & CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa, Monte Carlo. (Téléphone)

Nettoyage à Sec parfait. <sup>USINE</sup> A VAPEUR

Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.



A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA

25, Boulevard du Nord, MONTE CARLO

SAVON PUR

« LA TOUPIE »

DÉPOT chez LORENZI

(Fabrique de Pâtes alimentaires, Denrées coloniales)

Rue de la Turbie, Monaco-Condamine

## HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

## AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles.

Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.

Prix modérés.

## APPICHAË BÉRENGER MONACO

Imprimerie de Monaco — 1905